



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 17 septembre 2024

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) et la Fédération de l'industrie horlogère suisse FH s'expriment conjointement pour appeler les autorités à soutenir l'industrie d'exportation.

Pour un soutien à l'industrie d'exportation suisse

L'industrie horlogère suisse connaît une période de turbulences marquée par une baisse de la demande et des exportations, particulièrement ressentie par les sous-traitants et les entreprises de l'entrée et du milieu de gamme. Dans un contexte de franc suisse fort et de volatilité des taux de change, les acteurs du secteur appellent à des mesures concrètes des autorités pour renforcer la compétitivité et préserver la stabilité économique de l'industrie d'exportation suisse, cruciale pour le pays.

La Suisse moins compétitive à l'étranger

L'industrie horlogère suisse traverse actuellement une situation délicate, marquée par une évolution très contrastée depuis le début de l'année. Le ralentissement de la demande et la baisse des exportations ont créé un contexte difficile pour les entreprises, en particulier pour les sous-traitants et celles opérant dans l'entrée et le milieu de gamme. Ces dernières, depuis de nombreuses années, voient leur compétitivité affaiblie par la vigueur persistante du franc suisse et la situation s'aggrave davantage en période de grande volatilité des taux de change.

Les conséquences sont lourdes pour le tissu économique local : notre industrie compte près de 700 entreprises employant 65'000 personnes. Nombre d'entre elles ont déjà dû recourir au chômage partiel, prolonger les fermetures estivales et procéder à des licenciements. À cela s'ajoute une visibilité quasi-nulle, sans perspectives d'amélioration à court terme. Les prévisions négatives pour fin 2024 pourraient s'avérer très problématiques pour certains acteurs du secteur.

Face à cette situation qui touche toute l'industrie d'exportation, les autorités économiques et politiques sont appelées à intervenir. Les exportations de biens représentent 55% du PIB suisse, et il est essentiel de prendre des mesures appropriées pour garantir la stabilité et la prospérité de ce secteur.

Agir sur le franc suisse

Avec une inflation nettement inférieure à 2% comme actuellement, la Banque nationale suisse dispose d'une marge de manœuvre pour agir sur le marché des changes, dans une optique de long terme, en coordination avec les autres mesures de régulation de l'inflation. Par ailleurs, une approche ponctuelle et plus réactive permettrait aussi d'atténuer la volatilité du franc lorsque cela est possible.

Améliorer les conditions cadre

L'industrie horlogère suisse plaide pour l'amélioration des conditions cadre et salue les avancées récentes en matière de libre-échange. Elle soutient la modernisation de l'accord avec la Chine, la ratification de l'accord avec l'Inde et la finalisation des négociations avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), afin que les entreprises suisses disposent d'avantages tangibles dans le cadre de leurs exportations. La conclusion des Bilatérales III avec l'Union européenne doit également constituer une avancée significative.

Réduire les charges administratives

La réduction des charges administratives pesant sur les entreprises doit rester l'objectif de la Confédération, des cantons et des communes, afin de permettre aux acteurs économiques de se concentrer sur leur activité principale et de renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Préserver les recettes fiscales

Le soutien à l'industrie d'exportation permettra parallèlement aux collectivités publiques de maintenir leurs recettes fiscales.



A propos de la CP

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe plus de 500 entreprises occupant près de 55'000 travailleurs. "Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication et Digital" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Son Président est M. Philippe Bauer et son Secrétaire général M. Ludovic Voillat.

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

M. Ludovic Voillat - Secrétaire général
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
Tél. : +41 (0)32 910 03 86 - e-mail : l.voillat@cpih.ch

M. Ludovic Gambarini – Responsable du service Communication et Digital
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
Tél. : +41 (0)32 910 03 89 - e-mail : l.gambarini@cpih.ch

Illustration proposée



[Cliquez ici pour télécharger l'illustration](#)

Sources : Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)